

## L'ETAT CIVIL : LES FONDAMENTAUX

### Objet

Donner aux élus les fondamentaux sur les thématiques de l'état civil afin de mieux comprendre et appréhender la fonction d'officier d'état civil, ses missions, les responsabilités de chacun dans la mise en place et le contrôle de ce service public.

### Objectifs

- Connaître les bases du régime des actes-civils
- Identifier la fonction d'officier d'état civil

### Public concerné

Maires, adjoints ou conseillers municipaux

### Prérequis

Pas de prérequis

### Contenu et outils pédagogiques

#### Outils pédagogiques

- Salle de cours équipée
- Powerpoint
- Fiches de présence

#### Synthèse de stage

- Evaluation de la formation
- Attestation de la formation

#### Modalités

- Apports théoriques et travaux pratiques

### Dates de la formation

Cf le calendrier

### Nombre de participants

Minimum : 7

### Tarif inter

50 000 F CFP HT par stagiaire

### Tarif intra

Sur devis

### Intervenant

Raphaële CHARLIER  
Avocate et formatrice  
Agrément n°2021/0860

### Lieux

A fixer – NOUMEA

### Durée

1 jours (7 heures)

## **Le programme de la formation**

### **INTRODUCTION**

- Un système déconcentré
- Les fonctions du service de l'état civil
- Les textes juridiques applicables

### **PARTIE I – LES RÔLES DES OFFICIERS D'ETAT CIVIL**

- Les protagonistes du service de l'état civil
- Les contrôles
- Pour une protection des droits des citoyens

### **PARTIE II – LES MISSIONS DES OFFICIERS D'ETAT CIVIL**

- L'établissement des différents actes d'état civil et d'un document particulier, le livret de famille
- La conservation des actes d'état civil
- Les conditions de délivrance des actes d'état civil